

Concours du meilleur apprenti de France

Récompenses gersoises.



Concours du meilleur apprenti de France

Dans un souci de valoriser et de promouvoir la formation professionnelle, **la Société des Meilleurs Ouvriers de France** organise chaque année depuis vingt cinq ans, un concours destiné aux jeunes en formation initiale.

Ceux-ci peuvent démontrer leur compétence, leur créativité et affirmer leur personnalité, en réalisant un ouvrage dans des conditions spécifiques à chaque métier. Ce challenge est proposé à tous les élèves ou apprentis en terminale **CAP-BEP** en formation initiale d'un métier et/ou en première et terminale Bac Pro en 3 ans ou mention complémentaire sous contrat d'apprentissage ou en scolarité dans un établissement de Formation Professionnelle public ou privé.

Le concours se déroule à trois niveaux successifs, départemental, régional et national. Ce dernier niveau, s'il est atteint, permet à ces lauréats de détenir le titre « Un des Meilleurs Apprentis de France » dont la médaille est remise dans le lieu prestigieux qu'est le SÉNAT.

L'expérience nous montre que la réussite à ces épreuves aide les jeunes récompensés à bien démarrer leur vie professionnelle et leur ouvre les portes pour persévérer dans ces voies riches de connaissances.



Jean-Pierre Salers accueillait comme chaque année avec plaisir cette cérémonie .



Belmir DOS REIS (MOF) Meilleur Ouvrier de France, Président départemental des MOF des Hautes-Pyrénées vient organiser chaque année **le concours du meilleur apprenti de France** dans notre département (le Gers n'ayant pas hélas d'organisateur, fort dommageable tout de même) la cérémonie conviviale ayant lieu dans l'hémicycle départemental. Après avoir remercié le Conseil Départemental pour son accueil, il vantait à juste titre l'importance de l'apprentissage et remerciait les lauréats 2018 pour le travail effectué et leur souhaitait un bel avenir.

Établissements ayant participé au 33^{me} concours: LPA MIRANDE et le LYCÉE D'ARTAGNAN NOCARO.

Résultats du concours 2018

DÉPARTEMENTAL

4 médailles d'OR : Jérémy COUSTOU ; Arthur FARRET ; Maxime JAMIN ; Maeva MULLER

2 médailles d'ARGENT : Maélist REYNOLD DE SERESIN ; Gildas TISSANE

4 médailles de BRONZE : Sophie Jeanne BRUNELLO ; Joris CARCY ; Flavio MAYLIE ; Paul PUCHOUAU

RÉGIONAL :

3 médailles d'OR : Jérémy COUSTOU ; Arthur FARRET ; Maeva MULLER

2 médailles d'ARGENT : Maxime JAMIN ; Maélist REYNOLD DE SERESIN

Qualifiés pour le concours national (La Rochelle) :Maeva MULLER et Arthur FARRET.



Maeva MULLER médaille d'or départementale et régionale et qualifiée pour le national de La Rochelle récompensée par Jean-Pierre SALERS et Christine DUCARROUGE conseillers départementaux.



Les autorités et les lauréats.